



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question orale n° 596

Texte de la question

M. Jean-Yves Cousin appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation sur les importantes difficultés que rencontre actuellement la filière automobile et notamment sur la situation des équipementiers automobiles. L'automobile et les équipementiers automobiles occupent une place importante en Normandie. A Vire, dans le Calvados, deux entreprises travaillent l'une dans la filtration automobile et l'autre dans la production d'accessoires tels que les barres de toit ou d'autres éléments nécessaires à l'automobile. Il s'agit des sociétés Filtrauto, dépendant du groupe italien Sogefi, et du groupe Meca Plast, dépendant du groupe franco-monégasque Meca Corp. Ces équipementiers automobiles subissent de plein fouet la crise. Les personnels ont vu la production diminuer de manière très importante. Ils sont donc contraints à du chômage partiel. Outre la perte de revenus significative, ils vivent avec le stress d'une situation qui met l'entreprise en difficulté. Ils s'interrogent donc sur leur devenir. Les équipementiers subissent une « double peine » : le ralentissement du marché et le déstockage des donneurs d'ordre. Compte tenu de cette situation, il lui demande de quelle manière il compte accompagner les équipementiers automobiles et plus particulièrement le groupe Meca Corp.

Texte de la réponse

SITUATION DES ÉQUIPEMENTIERS AUTOMOBILES

M. le président. La parole est à M. Jean-Yves Cousin, pour exposer sa question, n° 596, relative à la situation des équipementiers automobiles.

M. Jean-Yves Cousin. Monsieur le secrétaire d'État à l'intérieur et aux collectivités territoriales, je souhaite appeler l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation sur les importantes difficultés que rencontre actuellement la filière automobile, notamment sur la situation des équipementiers automobiles.

L'automobile et les équipementiers automobiles occupent une place importante en Normandie. Ma ville de Vire, dans le Calvados, compte ainsi deux entreprises qui travaillent l'une dans la filtration automobile et l'autre dans la production d'accessoires tels que les barres de toit ou d'autres éléments nécessaires à l'automobile. Il s'agit des sociétés Filtrauto, dépendant du groupe italien Sogefi, et du groupe Aries Mecaplast, appartenant au groupe franco-monégasque Mecacorp. Ces équipementiers automobiles subissent la crise de plein fouet. Les personnels, qui ont vu la production diminuer de manière très importante, sont contraints à du chômage partiel. Outre la perte de revenus significative, ils vivent avec le stress d'une situation qui met l'entreprise en difficulté. Ils s'interrogent donc sur leur devenir.

J'ajoute que les équipementiers subissent la " double peine " : le ralentissement du marché et le déstockage des donneurs d'ordre.

Un plan a été mis en place pour accompagner l'automobile. Je suis, chaque semaine, en relation avec Luc Chatel et avec le ministère pour que la société Aries Mecaplast puisse bénéficier de ce sauvetage. J'aimerais que vous puissiez me préciser de quelle manière vous comptez accompagner les équipementiers automobiles et plus particulièrement la société Mecaplast du groupe Mecacorp.

M. le président. La parole est à M. Alain Marleix, secrétaire d'État à l'intérieur et aux collectivités territoriales. M. Alain Marleix, *secrétaire d'État à l'intérieur et aux collectivités territoriales*. Comme vous l'avez indiqué, monsieur le député, l'ensemble de la filière automobile est touché et particulièrement les sous-traitants : le cas des sociétés Filtrauto n'est malheureusement pas isolé. C'est pourquoi le Gouvernement répond avec force aux préoccupations dont vous vous faites l'écho. D'abord, il réunit tous les acteurs de la filière à l'occasion des états généraux de l'automobile. Ensuite, il prépare une réponse forte et coordonnée, qui traitera tant les enjeux de court terme que ceux de long terme.

Le Gouvernement agit en effet sur le très court terme, pour aider les sous-traitants dans la gestion difficile de leur trésorerie, par le biais d'OSEO. Sur le long terme, il travaille avec les constructeurs pour instaurer des relations plus justes, de long terme, avec des engagements forts : les constructeurs vont raccourcir les délais de paiement ; ils ont signé un code de bonnes pratiques avec les sous-traitants ; ils ont injecté 200 millions d'euros chacun dans le fonds d'investissement pour la modernisation des équipementiers.

Pour autant, il ne faut pas se voiler la face. La crise risque d'être longue et difficile. Nous en avons encore un exemple avec le dossier Mecaplast sur lequel vous êtes personnellement très impliqué, monsieur le député. Le groupe monégasque Mecaplast est spécialisé dans la fabrication de pièces en matière plastique destinées à l'industrie automobile. En difficulté de trésorerie en 2007, le groupe avait engagé diverses actions afin de conforter son redressement. Une baisse d'activité a entraîné la mise en place de mesures de chômage partiel dans la plupart des sites, notamment ceux qui vous concernent. La détérioration consécutive de la trésorerie exige aujourd'hui que soit trouvé, sous l'égide des pouvoirs publics, un nouvel accord avec les partenaires économiques de l'entreprise dans le cadre d'une solution globale permettant à Mecacorp de traverser cette période difficile et d'assurer la pérennité du groupe en France.

Je souligne que la Charte automobile signée le 3 juillet dernier par M. Luc Chatel et par les partenaires sociaux concourt à la mise en place de l'accompagnement des salariés concernés en organisant l'articulation entre chômage partiel et formation professionnelle qualifiante, indispensable pour préparer leur avenir.

À cet égard, les demandes de l'entreprise quant à la mise en place de conventions de chômage partiel et de conventions pour la formation des salariés seront instruites dans cet esprit par les services chargés de l'emploi. Je peux vous assurer, monsieur le député, que la situation de cette entreprise, pour laquelle vous vous battez avec tant de force, et le devenir des différents sites industriels concernés et de leurs salariés sont suivis avec une très grande attention au cabinet de M. Chatel.

M. le président. La parole est à M. Jean-Yves Cousin.

M. Jean-Yves Cousin. Je vous remercie pour votre réponse, monsieur le secrétaire d'État. Je salue la volonté tripartite - des constructeurs, de l'équipementier et du Gouvernement - de trouver une solution, dont j'attends qu'elle sécurise l'ensemble des personnels des sites.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Cousin](#)

Circonscription : Calvados (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 596

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 2009, page 2423

Réponse publiée le : 25 mars 2009, page 2904

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 mars 2009